

## Technicien(ne) en gestion de l'invalidité - Liste d'admissibilité

---

**Service :** Tous

**Division ou section :** Tous

**Numéro de concours :** ADM-BLC-171

**Nature d'emploi :** Liste d'admissibilité

**Nombre de postes :** 1

**Date de fermeture (jj/mm/aaaa) :** 04/12/2018

**Lieu de travail :** Tous les secteurs de la Ville de Gatineau

**N° de référence :** J1118-0824

---

*Recherchez-vous un travail stimulant et pour relever des défis à votre mesure? La Ville de Gatineau est l'endroit par excellence en raison de la diversité des emplois et des nombreuses possibilités de carrière offertes. Le dynamisme et le bien-être des 3 000 employés sont au cœur de ses préoccupations.*

*La Ville de Gatineau a adopté des valeurs qui sous-tendent les choix, les décisions et les actions de son personnel : respect, approche client, leadership visionnaire, engagement, bien-être, éthique et justice. Quatrième municipalité en importance au Québec avec une population de plus de 278 500 personnes, la Ville de Gatineau est un employeur de choix.*

*À ce titre, le technicien en gestion de l'invalidité reçoit, analyse et traite les dossiers d'invalidité des employés; reçoit des appels et des visiteurs; transmet des informations; assure les suivis aux différents dossiers médicaux, notamment en agissant comme agent de liaison avec les différents acteurs impliqués dans les dossiers (employés, gestionnaires, experts médicaux, représentants de l'assureur, etc.); voit de plus à assurer le suivi des dossiers dans les perspectives de retours au travail et assure les traitements administratifs des dossiers; accomplit toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.*

### *Compétences et exigences*

- Posséder un diplôme d'études collégiales en techniques administratives ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente.
- Posséder deux années d'expérience dans une fonction similaire en gestion de l'invalidité.
- Posséder une capacité d'analyse.
- Être apte à résoudre les problèmes.
- Posséder des habiletés techniques ou professionnelles.
- Avoir de la rigueur.
- Faire preuve d'autonomie.
- Avoir de bonnes interactions au travail.
- Démontrer de la motivation au travail.

*Considérant la pénurie de main-d'œuvre, un profil se rapprochant aux exigences de formation et d'expérience pourrait être considéré.*

### *Processus de recrutement*

*Examens et entrevue / Compétences évaluées :*

- Capacité d'analyse (20 %)
- Résolution de problèmes (20 %)
- Habiletés techniques ou professionnelles (15 %)
- Rigueur (10 %)
- Autonomie (15 %)
- Interaction au travail (10 %)
- Motivation au travail (10 %)

### *Horaire de travail*

*35 heures/semaine (Réf. : article 24.01 a) de la convention collective des cols blancs).*

### *Salaire*

*Taux horaire de 28.03 \$ à 35.04 \$, selon la classe 7.*

### *Inscription*

*Tous les employés cols blancs de la Ville de Gatineau. Pour les postes permanents, la priorité est donnée aux salariés permanents, aux salariés à l'essai et aux salariés temporaires en vertu des paragraphes 10.12 a) à d) de la convention collective des cols blancs. Cette liste servira à combler un ou des postes permanents et des affectations temporaires.*

*Les employés de la Ville de Gatineau intéressés à cet emploi doivent faire parvenir leur candidature avant 23 h 59 le 4 décembre 2018 par le biais de l'intranet en sélectionnant l'option "Offre d'emploi à l'interne" puis en complétant votre profil dans la section "Mon profil" et en appuyant sur "Postulez maintenant" au bas de l'affichage.*

*Une copie du dernier relevé de notes officiel académique et/ou l'original du diplôme sera exigé lors des examens et/ou de l'entrevue.*

*Il appartient au candidat de fournir un curriculum vitae qui contient les précisions qui permettront d'établir avec justesse si celui-ci rencontre les exigences du poste sur le plan de la scolarité et de l'expérience.*

*Le nombre de poste est estimatif et sera ajusté en fonction des besoins.*

### *Note en bas de page*

*Nous souscrivons au principe de l'équité en matière de l'emploi. Nous remercions tous les candidats. Toutefois, seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.*